RCS : FORT DE FRANCE
Code greffe : 9721

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00553
Numéro SIREN : 348 656 778
Nom ou dénomination : CAFEIERE

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2020 sous le numéro de dépôt 4047

20S004047

Philippe Jock
Commissaire aux comptes

28 Avenue HOCHE
Bât D – 2è étage
75008 PARIS
Tél + 33 (0)1 46 22 15 16

paris@cabinetjock.com

46 Avenue Frantz Fanon
97200 Fort de France

Tél + 33 (0)5 96 61 88 88
Fax + 33 (0)5 96 61 95 95
cabinet.jock@cabinetjock.com

CAFEIERE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 300 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : Habitation Rivière-Blanche
97212 SAINT-JOSEPH
R.C.S. Fort-de-France 348 656 778

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL

Philippe Jock
Commissaire aux comptes

CAFEIERE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 300 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : Habitation Rivière-Blanche
97212 SAINT-JOSEPH
R.C.S. Fort-de-France 348 656 778

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associé unique de la société CAFEIERE,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société CAFEIERE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 03 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les principes et méthodes d'évaluation relatifs aux actifs immobilisés. Le paragraphe « Evaluation des produits et en cours » de l'annexe expose les principes et méthodes d'évaluation relatifs aux produits et en cours de production. Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le bien fondé des méthodes ainsi retenues et j'ai mis en œuvre des tests pour vérifier leur correcte application. Je me suis également assuré du caractère approprié des informations données en annexe.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 03 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Fort-de-France, le 04 juin 2020

Le commissaire aux comptes

Philippe JOCK

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	133 597	133 090	507	593	86-	14.51-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 560 956	786 111	774 845	692 077	82 767	11.96
	Constructions	120 642	117 481	3 161	1 481	1 680	113.41
	Installations techniques, matériel et outillage	766 971	696 969	70 002	124 048	54 046-	43.57-
	Autres immobilisations corporelles	763 969	405 818	358 151	198 182	159 968	80.72
	Immobilisations en cours	5 233		5 233	8 295	3 062-	36.91-
	Avances et acomptes	2 445		2 445		2 445	
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 019 679	7 607	2 012 072	2 012 072		
	Créances rattachées à des participations	658 320	629 789	28 532	93 119	64 588-	69.36-
	Autres titres immobilisés	6 443		6 443	6 443		
	Prêts	5 150		5 150	4 150	1 000	24.10
	Autres immobilisations financières	4 603		4 603	4 393	210	4.78
	Total II	6 048 009	2 776 865	3 271 144	3 144 856	126 288	4.02
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	67 782		67 782	43 425	24 356	56.09
	En-cours de production de biens	348 181		348 181	329 100	19 080	5.80
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	88 045		88 045	121 452	33 407-	27.51-
	Autres créances	3 551 398	373 817	3 177 581	1 943 623	1 233 958	63.49
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	151 301		151 301	726 274	574 973-	79.17-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	4 206 708	373 817	3 832 891	3 163 875	669 016	21.15
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 254 716	3 150 682	7 104 035	6 308 731	795 304	12.61

Document audité par P. JOCK

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 5 151
(3) Dont à plus d'un an

Michel CASSIUS de LINVAL

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000)	300 000	300 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	30 000	30 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	218	218		
	Autres réserves	2 970 890	2 967 708	3 182	0.11
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 003 338	703 182	300 156	42.69
	Subventions d'investissement	496 996	136 285	360 710	264.67
	Provisions réglementées				
	Total I	4 801 443	4 137 394	664 049	16.05
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	63 787	52 344	11 443	21.86
	Provisions pour charges				
	Total III	63 787	52 344	11 443	21.86
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	494 822	785 104	290 282-	36.97-
	Concours bancaires courants	351 230	581 798	230 567-	39.63-
	Emprunts et dettes financières diverses	586 675	19 523	567 153	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	257 954	165 227	92 726	56.12
	Dettes fiscales et sociales	273 434	284 635	11 201-	3.94-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	274 689	282 705	8 016-	2.84-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 238 804	2 118 992	119 812	5.65
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 104 035	6 308 731	795 304	12.61
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 961 608	1 897 022		

Document audité par P. JOCK

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	3 363 762		3 363 762	2 886 707	477 055	16.53
Production vendue de services	37 334		37 334	41 744	4 409-	10.56-
Chiffre d'affaires NET	3 401 096		3 401 096	2 928 450	472 646	16.14
Production stockée			19 080	96 139	77 058-	80.15-
Production immobilisée			14 403	4 316	10 087	233.70
Subventions d'exploitation			80 305	646	79 659	NS
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			46 540	167 844	121 304-	72.27-
Autres produits			34	16	18	109.90
Total des Produits d'exploitation (I)			3 561 457	3 197 411	364 046	11.39
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			501 851	418 689	83 162	19.86
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			24 356-	86	24 442-	NS
Autres achats et charges externes *			1 372 166	1 076 048	296 118	27.52
Impôts, taxes et versements assimilés			26 721	25 613	1 108	4.33
Salaires et traitements			1 025 109	921 731	103 378	11.22
Charges sociales			85 264	150 209	64 946-	43.24-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			388 769	353 119	35 650	10.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			4 474	4 280	193	4.52
Total des Charges d'exploitation (II)			3 379 996	2 949 775	430 221	14.58
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			181 461	247 636	66 175-	26.72-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

Document audité par P. JUCK

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	460 558	384 392	76 166	19.81
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	25 901	22 308	3 593	16.11
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	486 459	406 700	79 759	19.61
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	38 560	32 363	6 198	19.15
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	38 560	32 363	6 198	19.15
2. Résultat financier (V-VI)	447 898	374 337	73 561	19.65
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	629 360	621 973	7 386	1.19
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 575	8 546	6 972-	81.58-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	426 943	79 658	347 285	435.97
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	428 518	88 204	340 314	385.82
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 832	3 877	7 955	205.18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 443		11 443	
Total VIII	23 275	3 877	19 398	500.32
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	405 243	84 327	320 916	380.56
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	31 264	3 118	28 146	902.69
Total des produits (I+III+V+VII)	4 476 434	3 692 315	784 119	21.24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 473 096	2 989 133	483 963	16.19
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 003 338	703 182	300 156	42.69

Document audité par P. JOCK

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 104 034.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 401 095.98 Euros et dégageant un bénéfice de 1 003 338.32 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Document audité par P JOCK

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Dans cette période de crise sanitaire liée au COVID 19, la SAS CAFEIERE a mis en œuvre les mesures requises pour continuer la production sans interruption, compte tenu du caractère essentiel de notre activité.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Document audité par P. JOCK

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	133 597		
Terrains	1 358 392		327 174
Constructions sur sol propre	118 398		2 244
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	753 895		13 076
Installations générales agencements aménagements divers	5 000		
Matériel de transport	482 509		234 355
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 903		2 202
Immobilisations corporelles en cours	8 295		5 233
Avances et acomptes			2 445
TOTAL	2 766 392		586 730
Autres participations	2 742 587		
Autres titres immobilisés	6 443		
Prêts, autres immobilisations financières	8 543		13 585
TOTAL	2 757 574		13 585
TOTAL GENERAL	5 657 563		600 315

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			133 597	133 597
Terrains		124 611	1 560 956	1 560 956
Constructions sur sol propre			120 642	120 642
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			766 971	766 971
Installations générales agencements aménagements divers			5 000	5 000
Matériel de transport			716 864	716 864
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			42 105	42 105
Immobilisations corporelles en cours	8 295	0	5 233	5 233
Avances et acomptes			2 445	2 445
TOTAL	8 295	124 611	3 220 216	3 220 216
Autres participations	64 588	0	2 677 999	2 677 999
Autres titres immobilisés			6 443	6 443
Prêts, autres immobilisations financières	12 375		9 753	9 753
TOTAL	76 963	0	2 694 196	2 694 196
TOTAL GENERAL	85 258	124 611	6 048 009	6 048 009

Document audité par p ifec

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	133 004	86		133 090
Terrains	666 315	244 407	124 611	786 111
Constructions sur sol propre	116 917	565		117 481
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	629 846	67 122		696 969
Installations générales agencements aménagements divers	3 803	1 000		4 803
Matériel de transport	288 180	73 885		362 064
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	37 247	1 704		38 951
TOTAL	1 742 308	388 683	124 611	2 006 379
TOTAL GENERAL	1 875 311	388 769	124 611	2 139 469

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations	Amortissements dérogatoires Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	86				
Terrains	244 407				
Constructions sur sol propre	565				
Instal.techniques matériel outillage indus.	67 122				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 000				
Matériel de transport	73 885				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 704				
TOTAL	388 683				
TOTAL GENERAL	388 769				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	52 344	11 443			63 787
TOTAL	52 344	11 443			63 787

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	7 607				7 607
Sur autres immobilisations financières	629 789				629 789
Autres provisions pour dépréciation	378 844		5 027		373 817
TOTAL	1 016 240		5 027		1 011 213
TOTAL GENERAL	1 068 584	11 443	5 027		1 075 000
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			5 027		
exceptionnelles		11 443			

Etat des échéances des créances et des dettes

Document audité par P JOCK

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	658 320	0	658 320
Prêts	5 150	5 150	
Autres immobilisations financières	4 603	0	4 603
Autres créances clients	88 045	88 045	
Taxe sur la valeur ajoutée	35 218	35 218	
Divers état et autres collectivités publiques	456 762	456 762	
Groupe et associés	2 048 570	2 048 570	
Débiteurs divers	1 010 848	1 010 848	
TOTAL	4 307 517	3 644 594	662 923
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	13 585		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	12 375		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	351 230	351 230		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	494 822	217 625	277 197	
Emprunts et dettes financières divers	1 100	1 100		
Fournisseurs et comptes rattachés	257 954	257 954		
Personnel et comptes rattachés	168 009	168 009		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 195	61 195		
Impôts sur les bénéfices	28 068	28 068		
Taxe sur la valeur ajoutée	504	504		
Autres impôts taxes et assimilés	15 659	15 659		
Groupe et associés	585 575	585 575		
Autres dettes	274 689	274 689		
TOTAL	2 238 805	1 961 608	277 197	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	290 282			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	15.0000	20 000			20 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Document audité par JOCK

Catégorie	Mode	Durée
Plantations et traces	Linéaire	5 ans
Agencements terrains et constr	Linéaire	5 ans
Constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 8 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 094
Autres créances	1 066 843
Total	1 068 937

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 230
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 240
Dettes fiscales et sociales	200 187
Total	298 657

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Document audité par P. JUCK

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	49
Total	53

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 11.352 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 11.352 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Document audité par P. JUCK

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		190 000
CAUTION EMPRUNT NOUVELLE CITE 190K€	190 000	
MONTANT RESTANT DU AU 31.12.2019 : 143.826 €		
Total (1)		190 000

Néant.

Engagements reçus

Avals cautions accordés	1 750 000
Total	1 750 000

Crédit Mutuel : Caution Financière Castri Découvert bancaire autorisé : 175 000 €
Solde bancaire positif au 31/12/19.

Caution solidaire Financière Castri 400 000 € pour un emprunt de 400 000 €.Capital restant dû au 31/12/19 : 48.647 €.

Caution solidaire Financière Castri 300 000 € pour un emprunt de 300 000 €.Capital restant dû au 31/12/19 : 162.609 €.

Caution solidaire Financière Castri 150 000 € pour un emprunt de 150 000 €.Capital restant dû au 31/12/19 : 81.305 €.

Caution solidaire Financière Castri 150 000 € pour un emprunt de 150 000 €.Capital restant dû au 31/12/19 : 56.397 €.

Caution solidaire Financière Castri 100 000 € pour un emprunt de 100 000 €.Capital restant dû au 31/12/19 : 37.598 €.

Caution solidaire Financière Castri 140 000 € pour un emprunt de 140 000 €.Capital restant dû au 31/12/19 : 108.266 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	4 986
60 à 64 ans	1 à 5 ans	19 271
50 à 59 ans	6 à 15 ans	38 020
40 à 49 ans	16 à 25 ans	32 414
30 à 39 ans	26 à 35 ans	878
moins de 30 ans	plus de 35 ans	505
Engagement total		96 074

Document audité par P. JUCK

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'accroissement des salaires retenu : 0.87 %
- taux d'actualisation retenu : 0.77 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		96 074	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ANTENOR	627 645	99.80	4 066
- NOUVELLE CITE	3 201 402	99.97	662 116
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- QUOTE-PART DE SUBVENTION REPRISE	426 943	777000
- REGULARISATION DE COMPTES DE TIERS	1 575	771800
Total	428 518	
Charges exceptionnelles		
- REMBOURSEMENT SUBVENTION	5 848	671000
- AMENDES PENALITES FISCALES	267	671200
- REGULARISATION DE COMPTES DE TIERS	5 717	671800
- PROVISION POUR RISQUE REDRESSEMENT	11 443	687500
Total	23 275	

Document audité par FIDUCIA

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
VERSEMENT BANAMART DISCIPLINE FINANCIERE	24 873
REMBOURSEMENT ORGANISMES SOCIAUX	16 640
Total	41 513

CAFEIERE
Société par actions simplifiée
au capital de 300.000 euros
Siège social : Habitation Rivière Blanche – 97212 SAINT JOSEPH 348656778
RCS FORT DE FRANCE

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29 JUIN 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIÈME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

- Poste Autres Réserves avant affectation	2 970 890,01 €
- Résultat de l'exercice	1 003 338,32 €

Affectation :

Distribution de 1 000 000,00 €

- Au titre du résultat de l'exercice	1 000 000,00 €
- Prélèvement sur réserves	0,00 €
- Total distribution	1 000 000,00 €

Poste « Autres Réserves » après affectation :

- Autres Réserves avant affectation	2 970 890,01 €
- Affectation résultat de l'exercice	3 338,32 €
- Poste « Autres Réserves » après affectation	2 974 228,33 €

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

(Montant / action – exprimé en euro)

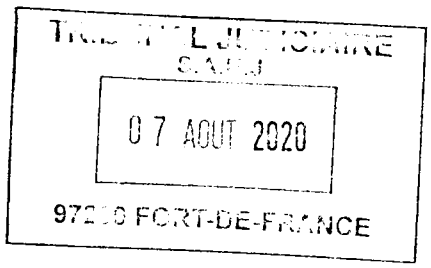
Exercice	dividende	abattement	
31/12/2016	30	40 % (non éligible) soit au total	600 000 € payés en 2017
31/12/2017	25	40 % (non éligible) soit au total	500 000 € payés en 2018
31/12/2018	35	40 % (non éligible) soit au total	700 000 € payés en 2019

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Jean SIMONNET

CAFEIERE
Société par actions simplifiée
au capital de 300.000 euros
Siège social : Habitation Rivière Blanche
97212 SAINT-JOSEPH
348656778 RCS FORT DE FRANCE



Tribunal de Commerce de FORT DE FRANCE
97200 FORT DE FRANCE

Le 03 août 2020,



Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les documents suivants, savoir :

- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'associé unique et la décision votée ;
- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, Bilan, Compte de Résultat et Annexes.

Vous trouverez également un chèque de 44.33 euros, correspondant au montant des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Agathe HUART
DAF